

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ANNABA

CONSERVATION DES FORETS

N I F : 0995 230 19000 531

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément à l'article 112 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales aux marchés publics ; En application de l'article 65, alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la conservation des forêts de la wilaya de Annaba informe toutes les entreprises intéressées que la procédure de l'évaluation des offres de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2026 du 14/05/2026; concernant la réalisation des travaux de plantation forestières sur 140 ha lot n° 2 sur 70 ha commune de Oued EL Aneb ; paru sur les le journal électronique le 14/05/2026 les quotidiens nationaux الحياة et seyhouse time le 20/05/2026 et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur (BOMOP) dans le cadre du programme neuf 2025 (dépenses d'investissement T3) conformément à la décision n° MF/2025/DI/18 du 02/01/2025, intitulée : plantation forestière sur 140 ha wilaya de Annaba, a donné les résultats suivants:

N° lot	Nom de l'entreprise attributaire	NIF	Note obtenue	Montant proposé en TTC (DA)	Délai d'exécution
2	REBIAT RABAH entreprise des travaux forestiers et exploitation des forêts	168211601193104	38.5	20 200 000,00	36 mois

Les soumissionnaires intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières ; sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis, et ce conformément à l'article 82 du décret sus cité.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** qui suivent la date de publication du présent avis auprès de la commission des marchés de wilaya et ce conformément à l'article 82 du même décret.